SN - FO Justice
secretariat@fojustice.com
Tel : 01.69.39.10.00
3, Avenue de Bellevue - 91 210 Draveil

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ▶ fojustice.fr

IFSE : LE MANQUE D'EFFECTIFS PÉNALISE LES AGENTS ET LES SERVICES ADMINISTRATIFS !

COMMUNIQUÉ :

TOUJOURS PLUS DE MISSIONS, TOUJOURS MOINS DE MOYENS
LES PERSONNELS NE DOIVENT PAS PAYER LES CARENCES DE LEUR ADMINISTRATION !

Alors que la mise en paiement de la revalorisation de l'IFSE des personnels administratifs était annoncée pour novembre, nous avons appris que, dans certaines directions interrégionales, son versement serait finalement reporté à décembre.

Ce report met en lumière une réalité que **FO Justice** dénonce depuis longtemps : les services administratifs, et notamment les services RH, doivent faire face à une charge de travail toujours plus importante, avec des effectifs qui ne permettent plus d'absorber sereinement l'ensemble des missions qui leur sont confiées.

FO JUSTICE TIENT À LE DIRE CLAIREMENT : LES COLLÈGUES DES SERVICES RH NE SONT PAS RESPONSABLES DE CETTE SITUATION. ILS EN SUBISSENT EUX AUSSI LES CONSÉQUENCES !

TOUJOURS PLUS DE MISSIONS, TOUJOURS MOINS D'EFFECTIFS !

Les personnels administratifs sont confrontés à une accumulation de missions, à des procédures toujours plus nombreuses, à des échéances toujours plus contraignantes et à des sollicitations permanentes.

Dans le même temps, les effectifs ne suivent pas. Les postes vacants perdurent, les renforts tardent à arriver et les agents présents doivent absorber une charge de travail qui ne cesse de s'alourdir.

Les collègues des services RH font, eux aussi, face à cette réalité. Ils accomplissent leurs missions avec professionnalisme et engagement, malgré des moyens humains trop souvent insuffisants et une pression croissante.

CE N'EST PAS AUX PERSONNELS ADMINISTRATIFS DE COMPENSER LES POSTES NON POURVUS ET LES INSUFFISANCES DE L'ADMINISTRATION !

LES DIRECTIONS CENTRALES DOIVENT ENFIN ENTENDRE LES ALERTES DU TERRAIN !

Les directions centrales ne peuvent plus ignorer les difficultés remontées par les directions interrégionales et les services de proximité.

Les demandes de renforts formulées par les directions locales ne sont pas des demandes de confort. Elles traduisent des besoins réels, directement liés à la charge de travail et aux missions confiées aux équipes. Ces alertes doivent être entendues, prises en considération et suivies d'effets.

On ne peut pas demander aux services de respecter des délais toujours plus contraints, d'assurer de nouvelles missions et de garantir la continuité du service public sans leur attribuer les effectifs nécessaires.

.../...

À FORCE DE DEMANDER TOUJOURS PLUS AVEC TOUJOURS MOINS, L'ADMINISTRATION ORGANISE ELLE-MÊME LES CONDITIONS DES DYSFONCTIONNEMENTS QU'ELLE DÉPLORE ENSUITE !

FO JUSTICE EXIGE DES MOYENS À LA HAUTEUR DES MISSIONS !

Pour **FO Justice**, le report de la mise en paiement de l'IFSE est une nouvelle illustration des conséquences du manque de moyens humains dans les services.

Nous exigeons :

- La prise en compte réelle des difficultés rencontrées par les services administratifs et notamment les services RH
- Des réponses concrètes aux demandes de renforts formulées par les directions de proximité
- Des effectifs adaptés aux missions et à la charge réelle de travail
- Une organisation permettant aux personnels d'exercer leurs missions dans des conditions de travail acceptables

LES COLLÈGUES DES SERVICES RH FONT CE QU'ILS PEUVENT AVEC LES MOYENS DONT ILS DISPOSENT.

C'EST À L'ADMINISTRATION DE LEUR DONNER LES MOYENS DE FAIRE LEUR TRAVAIL !

Les agents concernés par le report de l'IFSE ne doivent pas subir les conséquences de cette situation. Pas plus que les collègues chargés de mettre en œuvre les mesures de gestion ne doivent être tenus pour responsables des insuffisances d'effectifs.

LA RECONNAISSANCE NE SE DÉCRÈTE PAS, ELLE SE CONCRÉTISE !

Il est facile de saluer l'engagement et le professionnalisme des personnels administratifs lorsque l'administration a besoin d'eux.

Mais cette reconnaissance doit se traduire par des actes : des effectifs suffisants, des moyens adaptés, une charge de travail soutenable et le respect des engagements pris.

ON NE PEUT PAS EXIGER TOUJOURS PLUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS TOUT EN REFUSANT DE LEUR DONNER LES MOYENS DE TRAVAILLER CORRECTEMENT !

FO Justice continuera de porter les revendications des personnels administratifs, de relayer les alertes du terrain et d'exiger que les directions centrales prennent enfin leurs responsabilités.

LES SERVICES DÉCONCENTRÉS NE SONT PAS LE PROBLÈME. LE MANQUE D'EFFECTIFS ET L'ABSENCE DE MOYENS SONT LA CAUSE DES DYSFONCTIONNEMENTS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !
JE VOTE FO Justice
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS